



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pharmaciens exténués

Question écrite n° 43636

Texte de la question

M. Michel Larive attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les conséquences du covid sur le réseau pharmaceutique. Les pharmaciens se sont retrouvés en première ligne depuis le début de la crise du covid et ont fait preuve d'un réel investissement dans la lutte contre la pandémie. Les aménagements nécessaires pour effectuer les tests, les vaccins, le respect des conditions sanitaires, ont exténué une grande partie de la profession. Dès le début de la crise, les professionnels ont dû composer avec la pénurie des masques. Depuis le début de l'année 2022, suite à l'explosion du nombre de contaminations, les pharmaciens doivent faire face à un afflux très important de demandes de tests et de vaccinations. Ils subissent donc de plein fouet l'impréparation du Gouvernement. La situation s'est révélée d'autant plus difficile pour les pharmaciens et leurs collaborateurs dans les secteurs où la désertification médicale est avancée. Les prises de décisions successives de l'exécutif, sans aucune concertation préalable, ont été vécues comme un véritable manque de considération. À l'heure où les négociations de la nouvelle convention nationale pharmaceutique ont débuté, il aimerait savoir ce que le Gouvernement compte mettre en place pour répondre à l'alerte des réseaux pharmaceutiques.

Données clés

Auteur : [M. Michel Larive](#)

Circonscription : Ariège (2^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43636

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 janvier 2022](#), page 288

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)